



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Groupe académique « Notre Ecole »

Dijon, le 29 septembre 2022

- Côte d'Or : notre.ecole21@ac-dijon.fr
- Nièvre : notre.ecole58@ac-dijon.fr
- Saône-et-Loire : notre.ecole71@ac-dijon.fr
- Yonne : notre.ecole89@ac-dijon.fr

Le Recteur

à

Mesdames et messieurs les personnels

Objet : « Notre École, faisons-la ensemble »

Madame, monsieur,

Dans son discours du 25 août 2022, le Président de la République a posé les principes d'une méthode visant à donner plus d'espace et de liberté aux équipes pour créer, dans les écoles ou dans les établissements, une dynamique locale et collective de concertation autour de l'École. Basée sur le volontariat, elle vise à faire émerger, au niveau local, et en associant toutes les parties prenantes, une dynamique de concertation et d'expérimentation portée par les acteurs du territoire.

Fondée sur la confiance et sur la reconnaissance de l'expertise des acteurs de terrain, la démarche « Notre École, faisons-la ensemble » s'adresse à l'ensemble des membres de la communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'école ou du chef d'établissement. Elle se traduit par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement de votre école, collège ou lycée.

Les concertations locales peuvent se traduire par l'élaboration ou l'adaptation d'un projet pédagogique à l'appui du projet d'école ou d'établissement, sur tout ou partie des trois dimensions fondatrices de la politique éducative :

- La réussite de tous les élèves,
- Le bien-être,
- La réduction des inégalités.

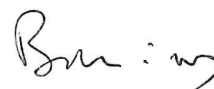
L'objet, le périmètre et les modalités des concertations sont arrêtés au niveau de chaque école ou établissement, voire plus largement au sein d'une circonscription, d'un réseau ou d'une zone d'animation pédagogique si le contexte local le justifie. La démarche n'est pas limitée dans le temps : même si elle a vocation à commencer à partir de ce mois d'octobre, les équipes volontaires pourront, à tout moment, choisir de s'inscrire dans cette dynamique.

Les concertations locales nécessitent du temps : du temps pour réfléchir ; du temps pour se rencontrer, échanger, discuter ; du temps pour construire, le cas échéant, un projet pédagogique susceptible de nourrir le projet d'école ou d'établissement. Pour cela, les équipes éducatives se verront octroyer l'équivalent de deux journées (fractionnables si besoin).

Bien évidemment, les écoles et établissements engagés dans une évaluation cette année peuvent utilement s'appuyer sur leur démarche d'auto-évaluation comme base de concertation. Ceux qui ont été évalués les années passées pourront quant à eux penser leur logique d'expérimentation en s'appuyant sur les conclusions partagées.

En outre, les écoles et établissements qui le souhaitent, et dont le projet pédagogique nécessiterait un soutien financier, pourront demander à bénéficier de crédits du fonds académique d'innovation pédagogique.

Cette belle initiative, enthousiasmante et stimulante, est une opportunité de faire entendre vos propositions et de développer une dynamique d'action collective. Aussi, c'est avec confiance que je vous encourage à vous saisir de cette démarche positive pour tous les élèves de votre territoire.



Pierre N'Gahane

